



<https://latribunelibre.com/emploi/responsable-ressources-humaines-f-h-6>

## Responsable Ressources Humaines F/H

### Description

Directement intégré(e) dans l'équipe RH, le Responsable des Ressources Humaines aura pour mission d'adapter et de décliner la stratégie et la politique RH de l'entreprise. Il contribuera à la réalisation des objectifs en développant le niveau de motivation des équipes et le pilotage de la mobilité/gestion des talents.

Le RRH supportera les opérationnels sur l'expertise légale et la coordination des process RH.

### Qu'allez-vous faire ?

Appréhende, adapte et décline la stratégie et la politique RH France sur les domaines suivants :  
Recrutement et développement RH.  
Accompagnement du business et conduite du changement.  
Développement des équipes et gestion de la performance.  
Gestion des talents et de la marque employeur.  
Coordination et pilotage des projets RH connexes.  
Accompagne les managers et opérationnels dans leurs réflexions d'organisation.  
Agit en tant que référent auprès de l'équipe management opérationnel sur l'ensemble des domaines RH tels que : recrutement, formation, droit du travail, relation sociale, suivi budget masse salariale...  
Garantit l'application des règles dans la gestion RH du périmètre.  
Assure une gestion en proximité des cas individuels.  
Prend en charge le volet disciplinaire.  
S'assure de la mise en œuvre des process RH.

### Qualifications

Titulaire d'un diplôme de niveau Bac +5 dans les RH, vous avez minimum 5 ans d'expérience dans ce domaine.

Vous parlez anglais et êtes reconnu(e) pour votre leadership et votre force de proposition.

Vous avez le sens des responsabilités et vous aimez travailler en équipe.

Créatif et curieux, vous êtes avide de gérer de nouveaux projets.

Quels sont nos avantages ?

### Organisme employeur

lindustrie-recrute.fr

### Type de poste

Temps plein

### Secteur

ACTIVITÉS DES ORGANISATIONS PATRONALES ET CONSULAIRES

### Lieu du poste

25056, BESANCON, BESANCON, France

### Date de publication

28 août 2024 à 11:02

### Valide jusqu'au

27.09.2024

## Mobilité

Prise en charge à 100% des abonnements mensuels ou annuels des transports suivants : bus / tram / métro / vélos électriques des services publics

Prise en charge à 80% des abonnements mensuels ou annuels en train

Prise en charge partielle de la location de vélos électriques proposés par des entreprises privées

Mais ce n'est pas tout ! Nous mettons également à disposition de nos salariés des aménagements pro-mobilité tels que des places de covoiturage, des places de recharge pour les véhicules électriques ou encore des abris vélos et motos.

## Avantages sociaux

Mutuelle et prévoyance avantageuses

Télétravail

Dispositif PEE

RTT

Comité Social d'Entreprise